

**Saskatchewan.**—*Administration.*—Ministère des Ressources Naturelles, Regina. *Législation.*—Loi des ressources minérales de 1931 et règlements édictés sous son empire; loi de la sécurité et du bien-être dans les mines de charbon, 1932, définissant la compétence des gérants de mine, des contremaîtres de puits et pourvoyant à la constatation des accidents et au bien-être et à la sécurité des personnes employées à la production minérale; loi de l'industrie de l'extraction du charbon, 1935, pourvoyant à la nomination d'un administrateur du charbon pour appliquer toute la législation qui concerne l'industrie du charbon.

**Alberta.**—*Administration.*—Ministère des Terres et des Mines, Edmonton. Il y a un personnel d'inspecteurs miniers. *Législation.*—Loi des terres provinciales, 1939; loi des puits d'huile et de gaz, 1931; loi sur la conservation des ressources pétrolières et de gaz; loi des mines; loi sur les ventes de charbon; loi de garantie des salaires des mineurs de charbon.

**Colombie Britannique.**—*Administration.*—Département des Mines, Victoria. Le Ministère comprend le Bureau des Mines et tous les bureaux du gouvernement qui sont en rapport avec l'industrie minière. *Législation.*—La loi du Ministère des Mines et les autres lois touchant les mines et les minéraux, notamment: la loi des minéraux (chap. 181, S.R.C.B., 1936); la loi de l'exploitation du placér (c. 184, S.R.C.B., 1936); la loi réglementant les mines métallifères (c. 189, S.R.C.B., 1936); la loi des mines de charbon (c. 188, S.R.C.B., 1936) et les modifications à ces lois.

## Section 2.—Résumé de la production générale

Un article spécial traitant du développement des ressources minérales du Canada par rapport à la guerre actuelle, dans la mesure où il existait au milieu de 1940, paraît aux pages 303-315 de l'Annuaire de 1940.

L'importance de la production minérale comparativement aux autres industries primaires du Canada est indiquée au chapitre VII, tandis que le rôle qu'elle joue dans notre commerce extérieur est étudié au chapitre XVI, partie II, spécialement à la section 2, sous-section 1, et à la section 3, sous-sections 2 et 5.

### Sous-section 1.—Statistiques générales de la production minérale

**Histoire et statistiques.**—Les données officielles sur la valeur de la production minérale commencent en 1886, comme le montre le tableau 1, bien que la production date des premiers établissements. Les chiffres ne sont pas toujours strictement comparables au cours de la période, à cause de changements mineurs dans les méthodes de computation du contenu métallique des minerais vendus et de l'évaluation des produits. Les premières méthodes donnaient une valeur plus élevée que celles en usage aujourd'hui. Toutefois, ces changements n'influent en rien l'utilité générale des chiffres, qui ont pour but de tracer à grands traits la marche de l'industrie minière.

**Production courante.**—Pendant la guerre de 1914-1918, en raison d'une production limitée, les prix des métaux de guerre tels que le cuivre, le plomb et le zinc ont atteint des niveaux très élevés. Non seulement ces métaux n'étaient produits au Canada qu'en quantités relativement faibles, même malgré le stimulant apporté par les prix élevés, mais encore l'affinage de cette production limitée était fait en dehors du pays. La production aurifère était aussi au ralenti et même très limitée vers la fin de la période de 1914-1918 par un coût de production anormalement élevé résultant de la hausse du prix des denrées.